



LA CARAÏBE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : L'EXEMPLE DE LA MARTINIQUE

Pr. Pascal SAFFACHE

COP21 • CMP11
PARIS 2015

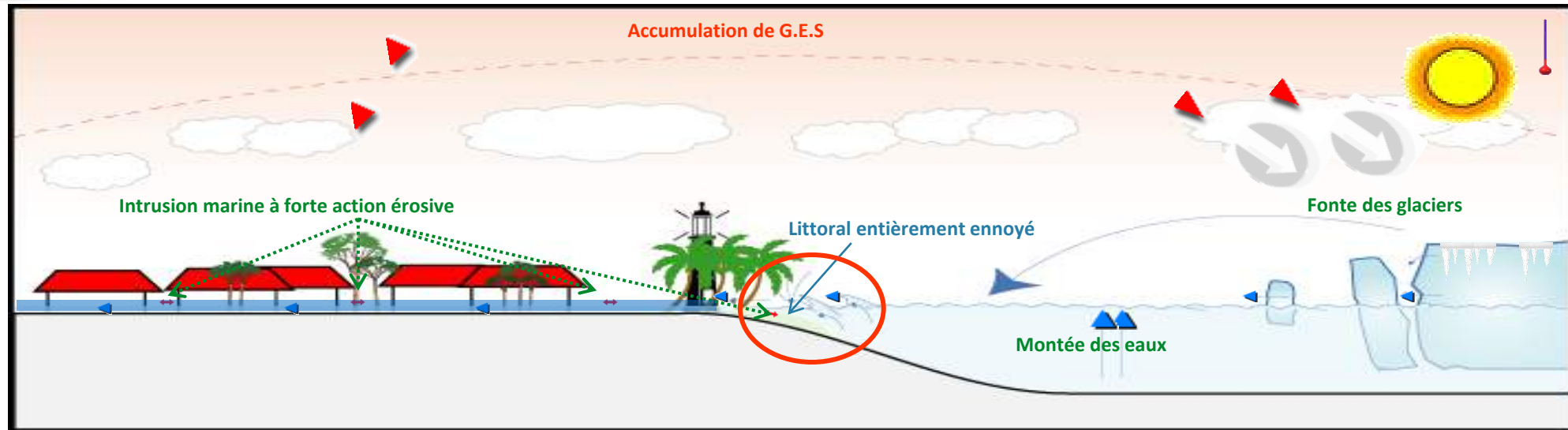


QUELLE EST LA SITUATION ACTUELLE ?

- // Élévation générale des températures due aux émissions de gaz à effet de serre (G.E.S.). De 1910 à nos jours, la température moyenne du globe s'est élevée de + 0,9°C, et on attend une élévation comprise entre + 1,4 et + 5,6°C pour les prochaines décennies.
- // Des effets induits :
 - 1. Fonte des glaces polaires
 - 2. Recul des glaciers de montagnes (ex : Kilimandjaro)
 - 3. Élévation du niveau de la mer **(+ de 25 cm au cours des 120 dernières années / + 26 à + 82 cm en 2100)**

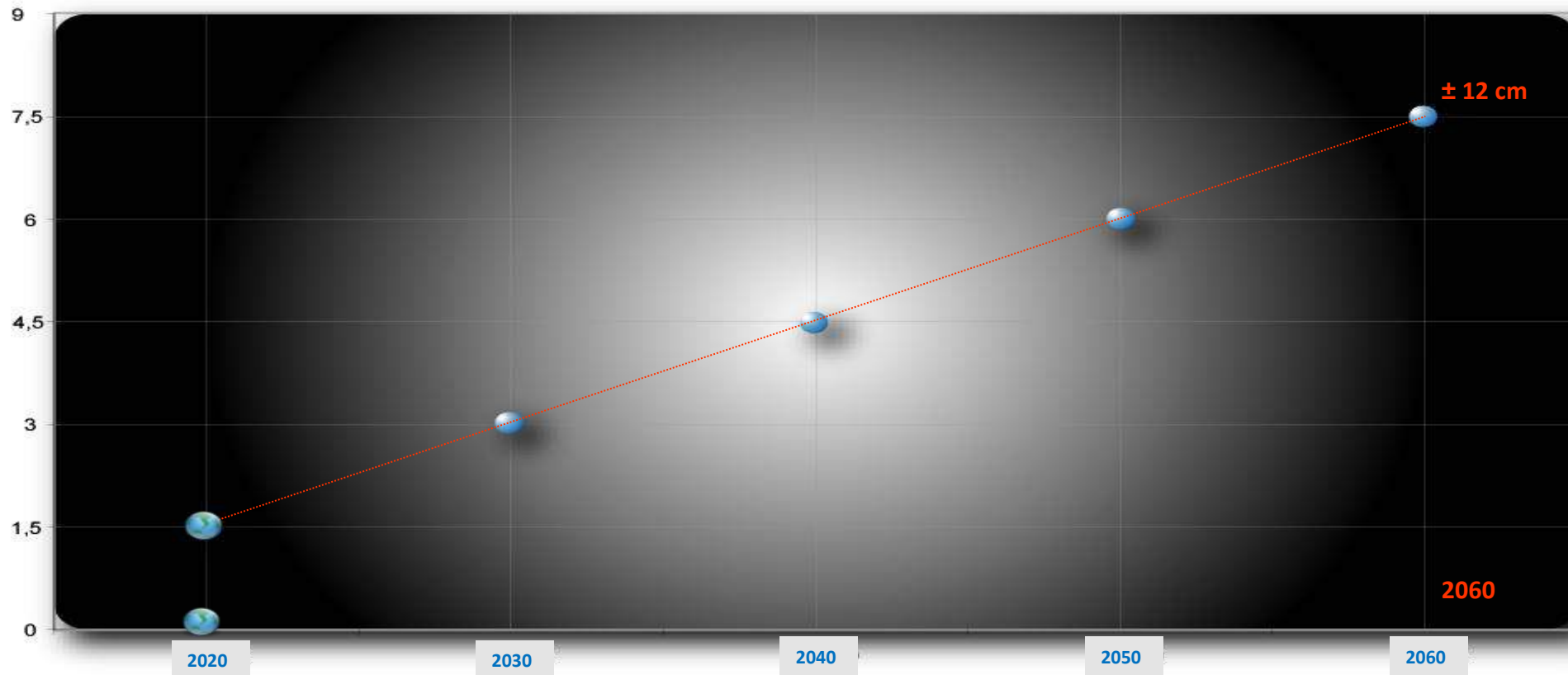


1. CONSÉQUENCE DE LA MONTÉE DES EAUX DANS LA CARAÏBE INSULAIRE





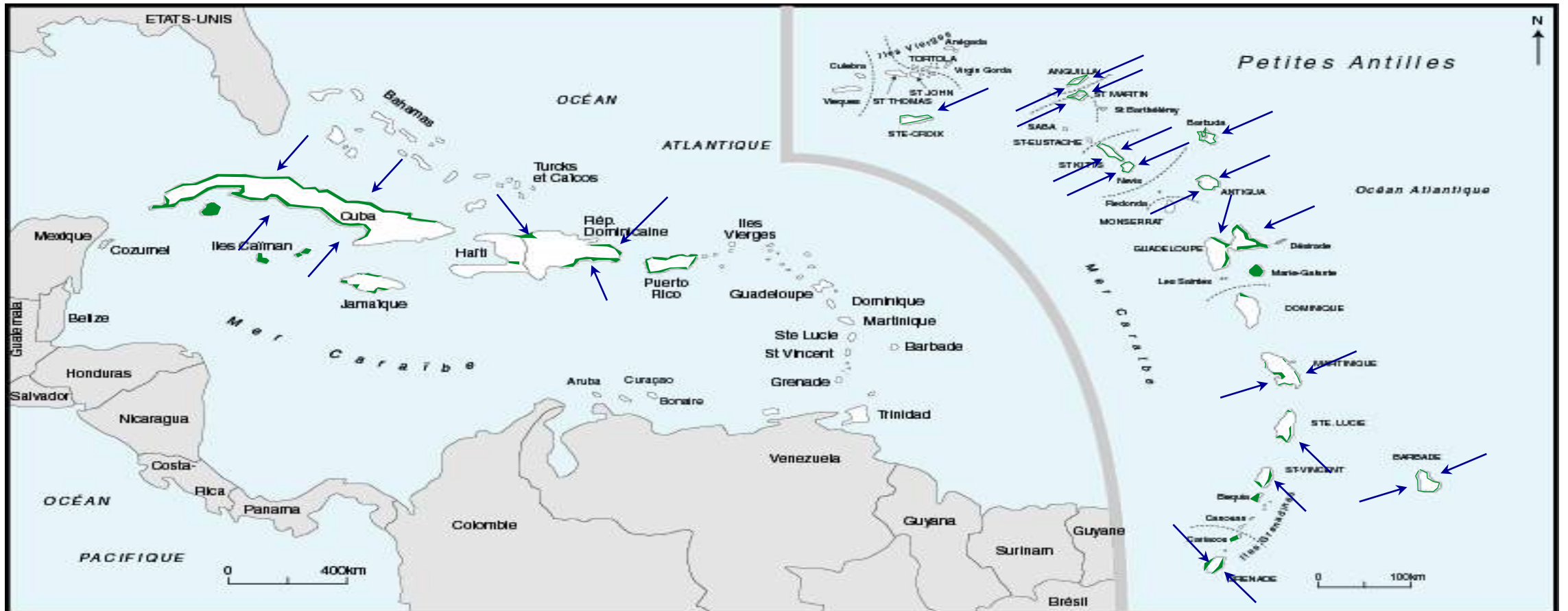
ÉLÉVATION DU NIVEAU DE LA MER AUX ANTILLES EN 2060



Montée des eaux de 3 mm.an⁻¹. En 2060 ➡ hausse du niveau de la mer d'une douzaine de cm environ.



VUE SYNOPTIQUE DES INTRUSIONS MARINES DANS LA CARAÏBE INSULAIRE EN 2060





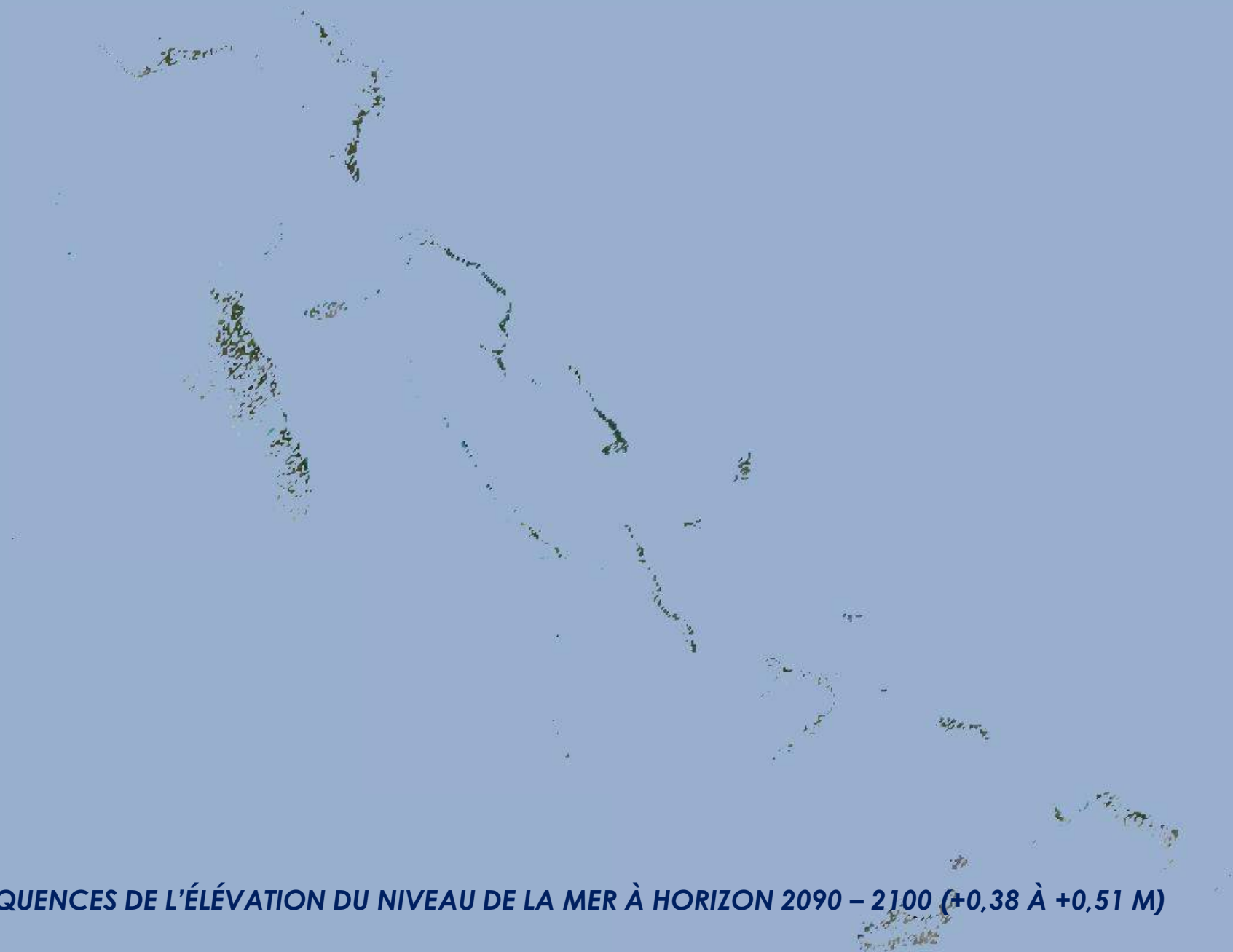
ETUDE DE CAS

Les Bahamas

COP21 • CMP11
PARIS 2015

Etude de cas :
Les Bahamas - Caraïbes





Etude de cas :
Les Bahamas - Caraïbes

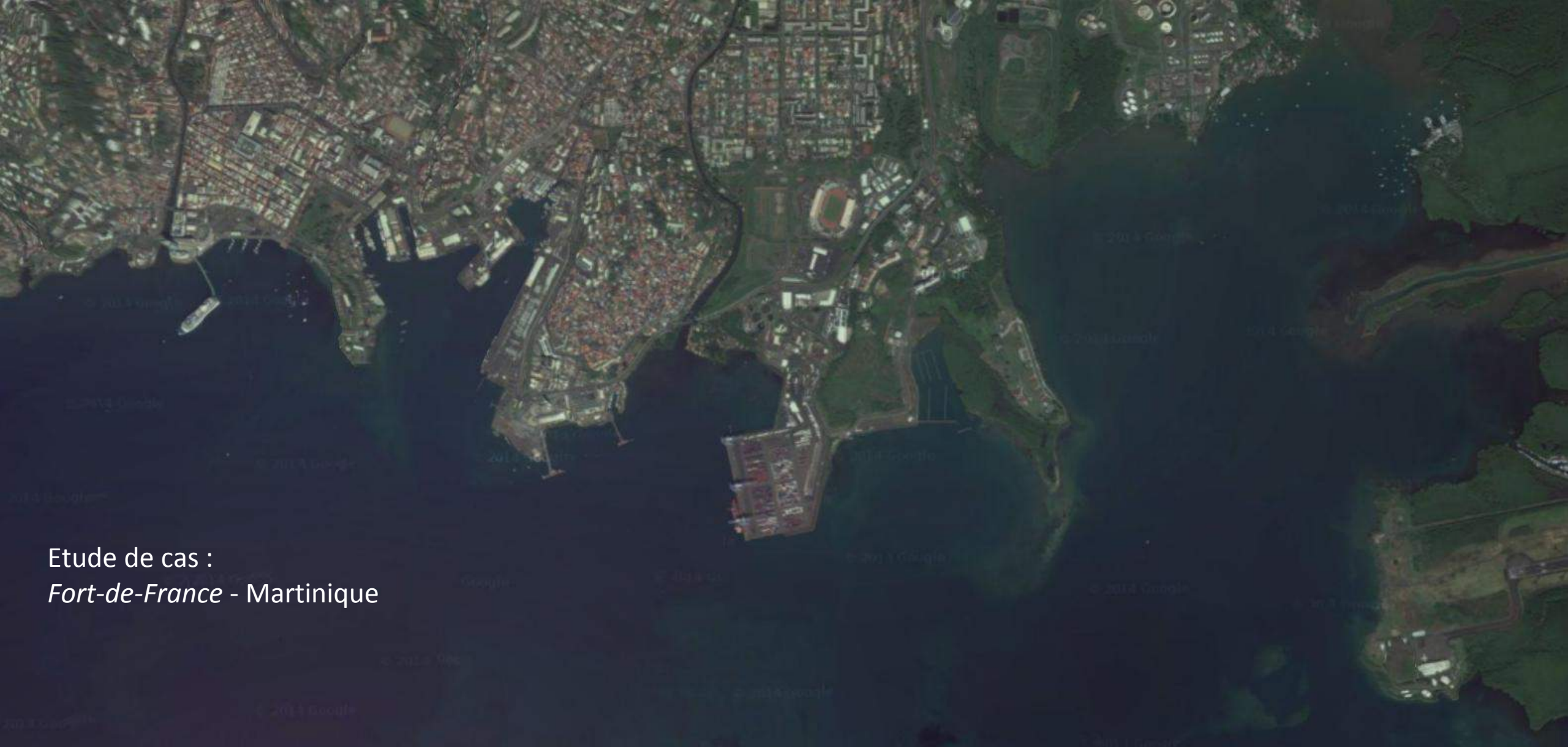
CONSEQUENCES DE L'ÉLEVATION DU NIVEAU DE LA MER À HORIZON 2090 – 2100 (+0,38 À +0,51 M)



ETUDE DE CAS

Martinique :
Fort-de-France

COP21 • CMP11
PARIS 2015



Etude de cas :
Fort-de-France - Martinique



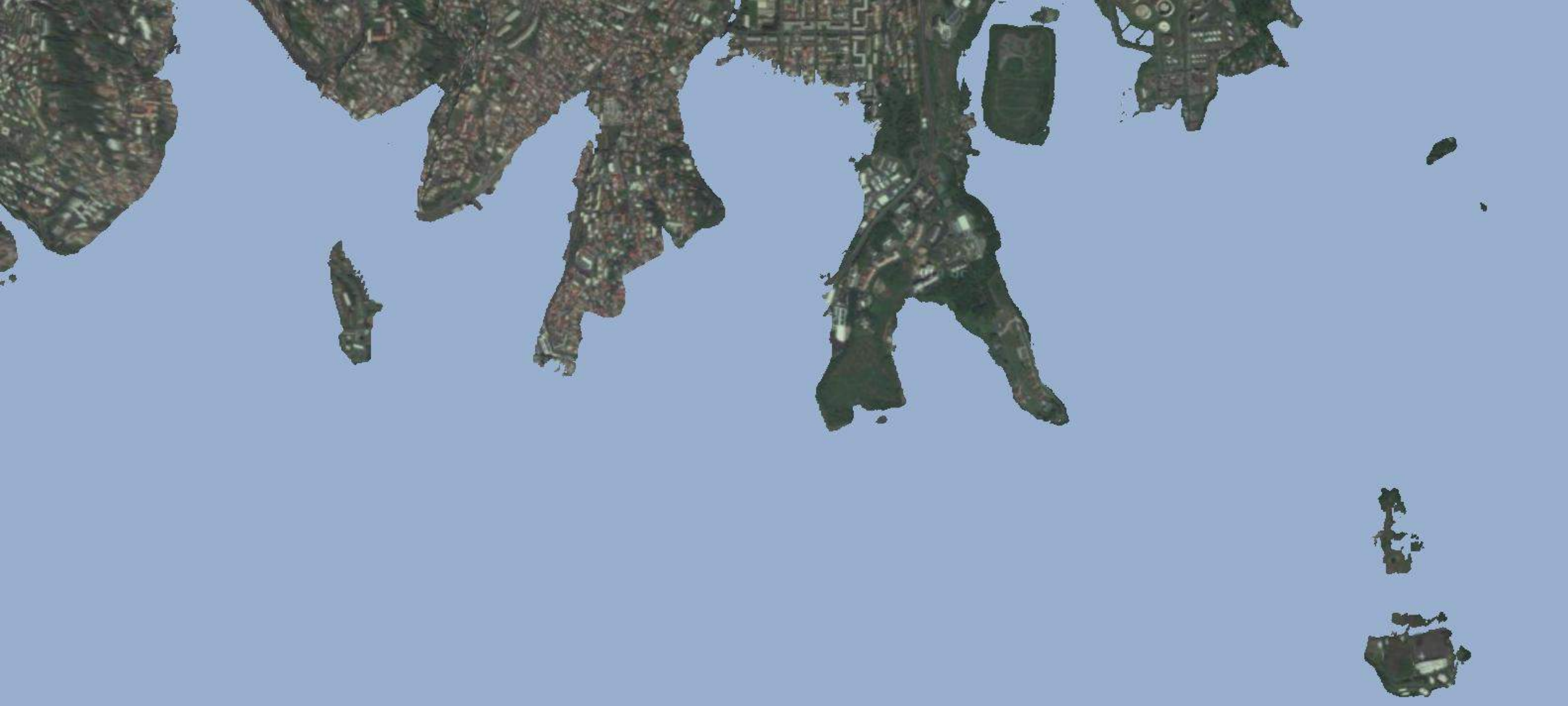


Etude de cas :
Fort-de-France - Martinique

Conséquences de l'élévation du niveau de la mer à horizon 2090 – 2100 (+0,38 à +0,51 m)



***Conséquences de l'élévation du niveau de la mer à horizon 2090 – 2100 (+0,38 à +0,51 m)
+ une onde de tempête de 3 m***



***Conséquences de l'élévation du niveau de la mer à horizon 2090 – 2100 (+0,38 à +0,51 m)
+ une onde de tempête de 5 m***



ETUDE DE CAS

Martinique :
Le François

COP21 • CMP11
PARIS 2015

Etude de cas :
Le François - Martinique





CONSÉQUENCES DE L'ÉLEVATION DU NIVEAU DE LA MER À HORIZON 2090 – 2100 (+0,38 À +0,51 M)



CONSÉQUENCES DE L'ÉLEVATION DU NIVEAU DE LA MER À HORIZON 2090 – 2100 (+0,38 À +0,51 M)
+ UNE ONDE DE TEMPÊTE DE 3 M

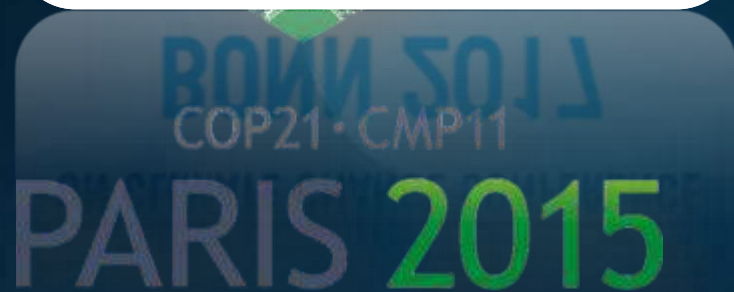


CONSÉQUENCES DE L'ÉLEVATION DU NIVEAU DE LA MER À HORIZON 2090 – 2100 (+0,38 À +0,51 M)
+ UNE ONDE DE TEMPÊTE DE 5 M



ETUDE DE CAS

La Martinique :
Commune : Prêcheur

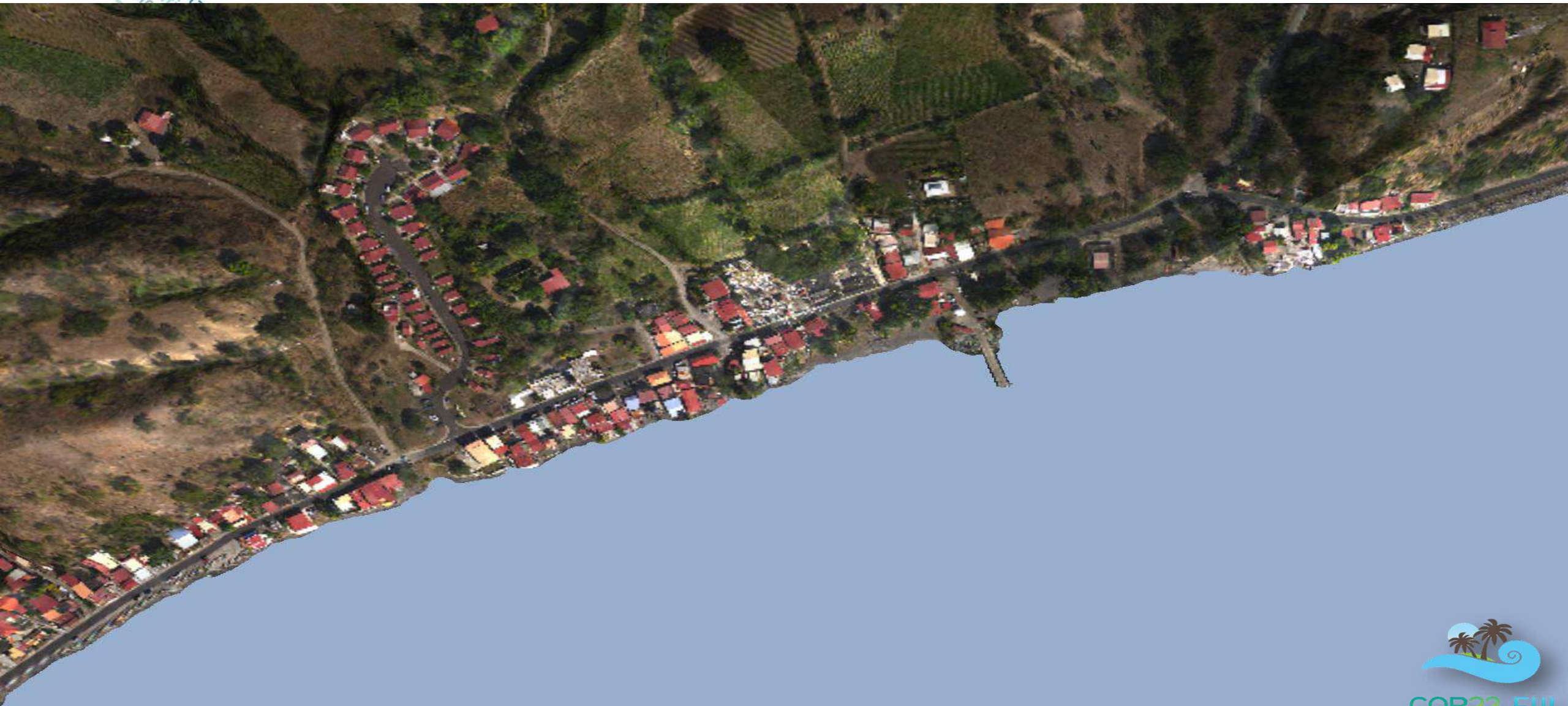




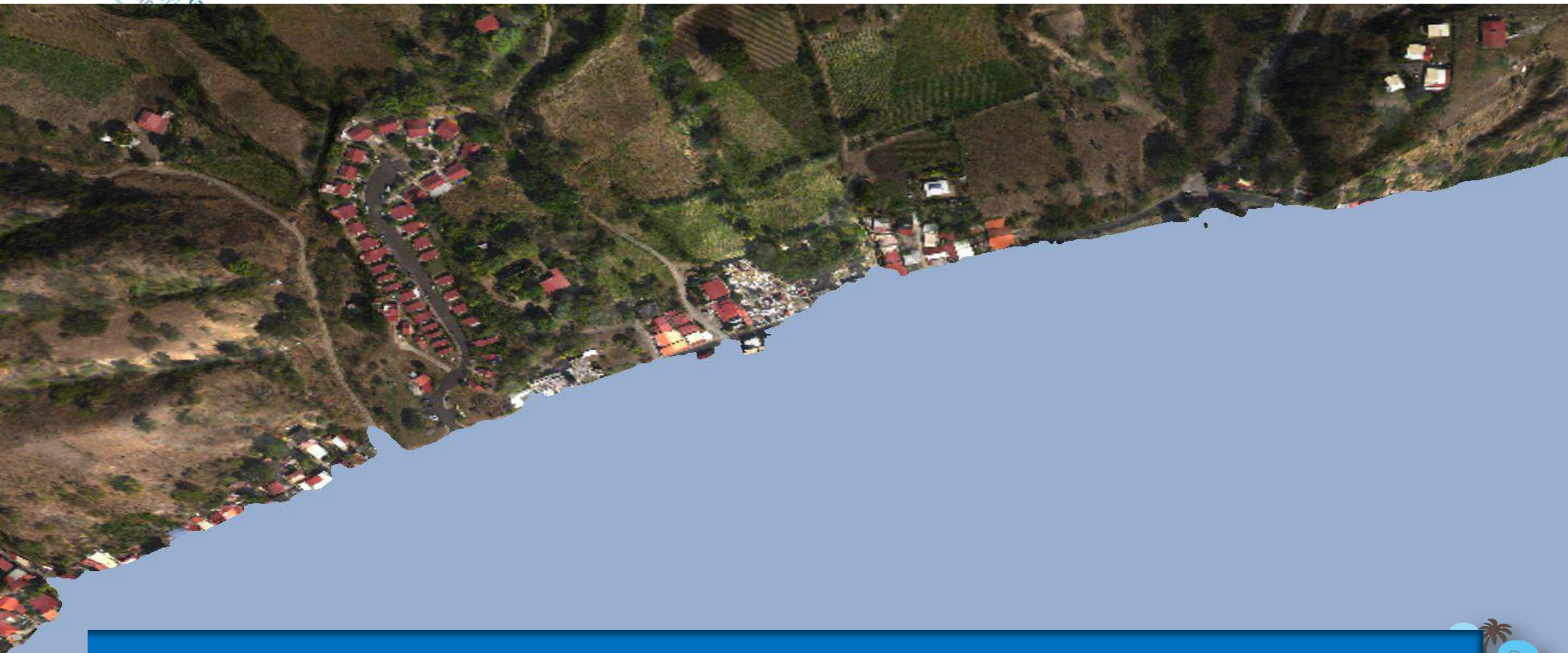
● TdC (2017)



COP23 FIJI

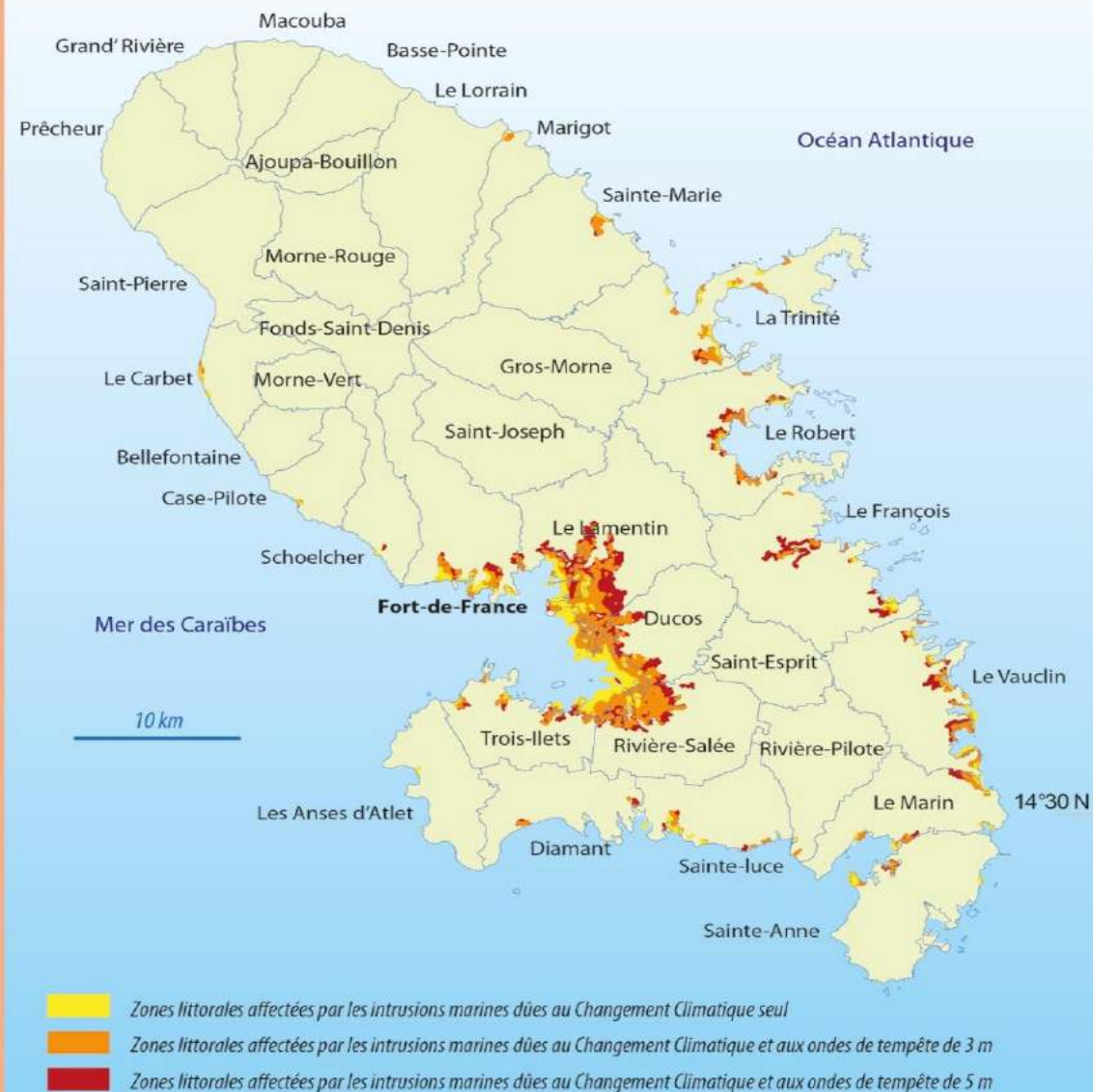






Au total : 141 bâtiments | 324 hab. | 2,3 km de voiries

Evaluation des intrusions marines à la Martinique dûes au Changement Climatique à horizon 2100



RISQUES MAJEURS

5 % de la Martinique sous les eaux en 2100, sommes-nous prêts ?

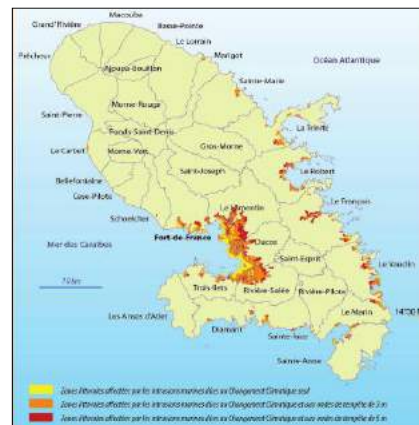
En pleine semaine Réplik, l'universitaire géographe, Pascal Saffache, revient sur la question de la variation du niveau de la mer. Un des phénomènes les moins médiatisés dans la panoplie des risques naturels mais clé pour l'avenir de notre île.

A l'image des autres territoires insulaires caribéens, la Martinique est directement concernée par un large éventail de risques naturels majeurs : ouragans, éruptions volcaniques, séismes, glissements de terrains, inondations, érosion côtière, risques céramiques... font désormais partie de notre vocabulaire quotidien. Il est toutefois un risque dont on parle peu, mais qui devrait pourtant faire parler de lui dans les années à venir : les variations eustatiques, ou variations du niveau de la mer. Ce risque est aujourd'hui peu médiatisé car sa progression est modeste, peu violente, donc quasi imperceptible ; c'est ce que l'on appelle un risque à cinétique lente.

En réalité, pour prendre conscience des incidences de ce risque, il convient d'effectuer ce que les historiens et les géographes appellent des analyses diachroniques. Il s'agit, en réalité, de comparer des faits ou des paysages à des époques différentes. Ainsi, à partir des descriptions côtières des premiers colons (marins, chroniqueurs, missionnaires, etc.), il apparaît que les marges côtières qui nous semblent aujourd'hui stables ont subi de profondes modifications morphologiques et paysagères. A titre d'exemple, les Révérends Pères Labat et Du Tertre, mais aussi Thibault de Chanvallon, Moreau du Temple, Monnier... décrivent les plages du XVIII^e et du XIX^e siècles comme ayant une largeur moyenne de + de 150 m environ ; ils indiquent même qu'il était possible aux autochtones de se rendre de la paroisse du Carbet à celle de La Trinité en passant par le nord de l'île et en longeant les plages.

L'ÉLEVATION DU NIVEAU DE LA MER EST-ELLE SEULE RESPONSABLE DE CETTE SITUATION ?

Aujourd'hui, les communes littorales qui disposent de plages de 50 m de large font office d'exception ; les autres plages étant réduites à de maigres cordons qui, ne permettant plus d'absorber l'énergie des vagues, démaigrissent, s'amenuisent, jusqu'à disparaître presque entièrement en mettant en péril les constructions dont les fondations sont de plus en plus menacées (constructions qui pour la plupart furent implantées à l'origine à une centaine de mètres de l'actuelle zone



Évaluation des intrusions marines à la Martinique dues au changement climatique à l'horizon 2100.

de déferlement).

Non, bien évidemment, l'élévation du niveau de la mer n'est pas seule responsable de cette situation car au cours des siècles passés et particulièrement après la Seconde Guerre mondiale, les Martiniquais ont puisé de gros volumes sédimentaires sur les plages ; il s'agissait ici de construire des routes, d'effectuer des remblais, de bâtir un lycée... bref, il y avait toujours une bonne raison pour prélever du sable en zone côtière. D'années en années, les stocks sédimentaires se sont donc épuisés.

Pour bien comprendre ce mécanisme, il faut savoir que dans nos régions, le sable côtier provient majoritairement des rivières (c'est ce que l'on appelle un système exoréique) ; or, les carriers du nord de l'île ont puisé, eux aussi, pendant plusieurs décennies dans les stocks de sable que les torrents devaient normalement acheminer en mer, avant que ce sable ne soit rejeté naturellement sur les plages. En prélevant en amont (dans le lit des rivières) le sable qui aurait dû se retrouver en aval (en mer puis sur les plages), la dynamique sédimentaire naturelle a d'abord été perturbée, puis rompue, et l'érosion côtière s'est progressivement installée. A cela il convient d'ajouter que le

développement du tourisme de masse a entraîné la destruction de la végétation côtière originelle (végétation psammophile), qui stabilisait les marges côtières ; cette destruction s'est faite au profit d'essences allochtones, comme le cocotier qui, s'il flatte l'imaginaire des touristes, ne stabilise nullement le sable, car son réseau racinaire ne s'y prête pas.

POURQUOI DIRE QUE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE FAVORISE L'ÉROSION DES MARGES CÔTIÈRES ?

En réalité, le changement climatique accentue et majore les dynamiques préalablement décrites. Pour bien comprendre ces processus, un petit rappel s'impose. Avant la révolution industrielle (1860), la teneur en gaz carbonique (CO₂) dans l'atmosphère était estimée à 260 ppmv (partie par millions de volume). Aujourd'hui, cette teneur avoisine 400 ppmv, et les études prospectives indiquent qu'à l'horizon 2060, cette teneur devrait atteindre ou dépasser 410 ppmv. La concentration de gaz à effet de serre (CO₂, méthane, protoxyde d'Azote, gaz fluorés, etc.) dans l'atmosphère, bloque les rayonnements infrarouges (la chaleur) émis par la terre, ce qui accroît la température moyenne

de la troposphère. Au cours des 90 dernières années, la température moyenne de la terre a cru de + 0,9 degré Celsius et les climatologues estiment qu'au cours des 80 prochaines années, la température devrait s'élever de + 1,4 à + 5,6 degrés Celsius. Dans ces conditions, le niveau moyen des mers devrait s'élever de plusieurs dizaines de centimètres, en raison principalement de la fonte des glaciers de haute montagne ; la température de l'eau de mer étant un peu plus élevée, les molécules d'eau se dilateront progressivement et occuperont plus d'espace, la dynamique d'intrusion marine sera alors en marche...

Pour tenter d'apprécier les variations eustatiques (variations du niveau de la mer) susceptibles d'affecter les côtes antillaises, une analyse prospective a été réalisée en partant des données du GIEC (avril 2014). En raison du réchauffement actuel de la planète, le niveau de la mer dans le bassin Caraïbe s'élève annuellement de + 2,5 mm ; en réalité, ce chiffre est discutable, puisque certains secteurs connaissent aujourd'hui des variations positives annuelles supérieures à 3 mm. Toutefois, en partant de cette hypothèse basse (+ 2,5 mm), à l'horizon 2060 le niveau de la mer devrait être plus élevé d'une douzaine de centimètres. Cette hauteur qui peut sembler anodine sur une côte à falaise, ne l'est absolument pas sur un littoral quasiment plat ; ainsi, la moindre élévation millimétrique du niveau de la mer entraînera une intrusion marine de plusieurs dizaines de mètres à l'intérieur des terres.

Sachant que le niveau de la mer devrait s'élever de + 58 cm environ (hypothèse optimiste) d'ici la fin du XXI^e siècle, tous les littoraux antillais sont donc vulnérables. Par exemple, les deux tiers du littoral cubain devraient être envoyés, les littoraux portoricain et barbadien devraient littéralement disparaître, alors que les côtes dominicaines actuellement les plus prisées (Punta Cana, par exemple) ne devraient être qu'un vague souvenir d'ici une cinquantaine d'années environ. La situation est encore plus préoccupante aux Bahamas où 85 % du territoire devraient disparaître. Toutes les îles des Petites Antilles disposant de côtes et plaines littorales basses seront affectées, et il ne s'agit ici que d'hypothèses optimistes, car en mars 2016 a

été publiée une étude américaine qui multiplie par deux (selon les secteurs), les prévisions d'élévation du niveau de la mer.

TOUTES LES ÎLES DES PETITES ANTILLES SERONT AFFECTÉES

En prenant pour référence l'hypothèse optimiste du GIEC (élévation du niveau de la mer de + 58 cm en 2090-2100) la Martinique devrait perdre une cinquantaine de kilomètres carrés environ d'ici la fin du XXI^e siècle (cf. carte), et de nombreuses communes côtières comme Fort-de-France, Les Trois-Îlets, le Vauclin, le François, le Robert, la Trinité, Sainte-Marie, le Diamant, Sainte-Luce, Sainte-Anne, mais aussi le Carbet, Saint-Pierre, le Prêcheur, devraient s'amenuiser progressivement. Le territoire de la Guadeloupe n'est pas en reste, puisque des travaux similaires, actuellement en cours, tendent à démontrer une double dynamique à la fois de vulnérabilité et de régression des marges côtières à la faveur des incidences des variations du niveau de la mer à l'horizon 2100.

Le moment n'est-il pas venu de faire de cette thématique une sorte de cause nationale, de cause commune ? Les schémas d'aménagement prennent-ils en considération ces aspects ? Des simulations très précises existent à l'échelle communale, n'est-il pas souhaitable de les intégrer enfin aux documents d'urbanisme, de planification ? En Martinique, en raison de l'étroitesse du territoire, et de la vulnérabilité des espaces potentiellement anthropisés, nos marges de manœuvre sont très limitées, c'est d'ailleurs ce qui devrait nous pousser à considérer cette thématique comme l'une des plus importantes des années à venir, car que faire des populations côtières qu'il faudra immanquablement déplacer d'ici peu de temps ? Où les reloger ? Dans quelles conditions ? Avec quels financements ? Autant de questions qui restent posées et pour lesquelles nous n'avons pour l'instant aucune réponse. Rien n'est encore perdu, il convient juste de décider que cette thématique est prioritaire et tout mettre en œuvre pour protéger les populations littorales. Remplacer l'homme au cœur du système, n'est-ce pas l'essence même du développement durable ?



CONCLUSION

// Que faire pour protéger les populations d'une élévation potentielle du niveau de la mer (d'autant qu'il y a une très forte littoralisation des hommes et de leurs activités) ?

// Quelques pistes :

- Informer la population
- Initier des groupes de travail pluridisciplinaire
- Élargir ces groupes de travail à nos voisins caribéens
- Réfléchir à une stratégie de repli et à de possibles opérations de « durcification » de la ligne de rivage